



Bulletin 006

26 JUIN 2022

FAIRE TRIOMPHER LE DROIT DE CHACUN, A UNE VIE SAINE ET EQUILIBREE

Les Informations du mois

Bonjour à toutes et à tous,

Suite à notre AG du mois de mai, les questions qui fâchent ont bien été adressées à la direction juridique d'EDF et sont restées sans réponse à ce jour. Preuve qu'ils sont très embarrassés pour nous répondre. Vous trouverez en pièce jointe une copie de ces questions. Il est toutefois important de vous signaler que nous avons vu apparaître depuis, des courriers d'ENEDIS, demandant aux possesseurs de Linky, d'autoriser ENEDIS à prélever leurs données personnelles. Preuve du bien-fondé de notre démarche.

En parallèle, il est également important pour vous, de savoir que nous avons eu il y a peu, une réunion avec des scientifiques afin d'aborder avec eux tous les problèmes et impacts relatifs à l'utilisation des ondes électromagnétiques dans le quotidien des Français. Outre le LINKY, la 5G et les problèmes environnementaux provoqués par les éoliennes, nous avons également abordés les nuisances et les impacts sanitaires, qui découleront à terme d'une utilisation intensive des smartphones et des tablettes dans le quotidien des français et des addictions qu'elles provoquent chez nos enfants dès leur plus jeune âge. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains mois. Mais sachez que des contacts importants ont été pris dans des organismes reconnus comme le CNRS ou bien encore l'ANSES, afin d'obtenir le maximum d'informations.

Lors de notre précédent bulletin, nous vous avons fait part de notre difficulté à monter un site web. Il est important que vous sachiez que grâce à des dons provenant de nos adhérents, qui pour certains sont membres du CA, nous ouvrirons prochainement notre site web, afin de vous apporter des informations en temps réel et d'être plus réactifs encore, dans les réponses que nous pourrions vous apporter. Aidez-nous en diffusant largement cette information, afin que nous puissions toucher le plus de monde possible, et ce, quel que soit le département de résidence du contact ou du demandeur. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la date effective de cette ouverture et de vous communiquer bien sur l'adresse du site.

Dernier point, nous avons fait récemment un rappel de cotisations, auprès de certains adhérents qui n'ont pas renouvelé leurs cotisations pour 2022. N'oubliez pas, que le seul moyen dont nous disposons pour fonctionner, ce sont précisément vos cotisations.

Et chaque € a son importance dans les combats que nous menons.

Nous comptons sur vous pour nous aider à dynamiser notre présence partout en France, ce qui nous permettra aussi de renforcer nos actions du quotidien, mais aussi à moyen et long terme.